VILLE D'AUBANGE

Annexe 25

Wallonie territoire SPW

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur **Anthony PALMERINI** [redacted]

Le terrain concerné est situé Rue de l'Abreuvoir, 7 à 6792 AIX-SUR-CLOIE, et cadastré 3e division, section B numéro 1575C.

Le projet consiste en la **régularisation de la modification d'une baie**, et présente les caractéristiques suivantes :

Motif(s) de l'annonce de Projet : *Ecarts au Guide Communal d'Urbanisme :*
- Modification de l'ancien percement
- suppression de l'encadrement de fenêtre

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h à l'adresse suivante : Service urbanisme, Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service Urbanisme (téléphone : 063/43.03.10, mail : urbanisme@aubange.be, dont le bureau se trouve Rue Haute n° 22 à 6791 Athus.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 23/11/2026 au 07/12/2026 au Collège communal (référence du dossier 228/26) : la présente annonce de projet sera affichée sur le terrain, par le demandeur, à front de voirie et lisible de celle-ci, à partir du 17/11/2026 et pendant toute la durée de l'annonce de projet.

►soit par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue Haute - ATHUS n°22 à 6791 Athus
►par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@aubange.be

Situation à régulariser

